

# Informations Régionales

## M. Fallières à Tourcoing

L'administration municipale s'est préoccupée du cantonnement des troupes qui seront envoyées à Tourcoing pour assurer le service d'ordre, le jour de la visite de M. Fallières, président de la République.

Ces troupes sont les suivantes : trois bataillons du 43e régiment d'infanterie, de Lille ; trois bataillons du 33e de ligne d'Aras ; deux bataillons du 17e de ligne de Valenciennes ; un bataillon du 1er de ligne de Cambrai. Ce qui donne un effectif de 5000 hommes d'infanterie.

L'escorte présidentielle se composera de deux escadrons du 4e cuirassiers, de Condé-sur-Escaut et de Valenciennes, et de deux escadrons du 19e chasseurs de Lille, soit au total 400 hommes.

Une section d'artillerie de Douai sous le commandement d'un capitaine, a été désignée pour les salves qui seront tirées au moment de l'arrivée à Tourcoing de M. le Président de la République et de son départ pour Paris.

Le dimanche 3 juin, les honneurs seront rendus à M. Etienne, ministre de la guerre, par trois bataillons d'infanterie et trois escadrons de cavalerie.

Indépendamment de ces troupes, 400 gendarmes étrangers dont 100 à cheval seront dirigés sur Tourcoing.

## Le Ministre de la Guerre à Lille et à Tourcoing

Une note officielle annonce que M. Etienne, ministre de la Guerre, quittera Paris dimanche matin pour Tourcoing.

Il déjeunera à Lille, arrivera à Tourcoing vers trois heures et repartira pour Lille. Le lendemain, il retournera à Tourcoing, en prenant place au passage à Lille dans le train présidentiel.

M. Etienne sera accompagné de M. Trousselle, chef de son cabinet civil et des commandants Jouinot-Gambetta et Julien, ses officiers d'ordonnance.

## FETE FEDERALE DE GYMNASTIQUE A TOURCOING

### PROGRAMME OFFICIEL

Voici le programme officiel des fêtes :  
VENDREDI 1er JUI

A huit heures et demie du soir, réunion du comité de permanence, salle d'honneur de l'Ecole académique de musique, rue Desurmont. — Réunion du bureau du jury des concours, bureau de la fête fédérale, à l'Hôtel de Ville (entrée rue de la Paix).

### SAMEDI 2 JUI

De deux heures à six heures et demie du soir, ouverture du concours de tir au stand de la rue de Gand (Palais de Justice) ; ce concours se continuera dimanche 3 juin de sept heures à onze heures du matin et de deux heures à cinq heures du soir et lundi 4 juin, de sept heures à midi.

A dix heures du matin, réunion du comité supérieur, salle d'honneur de l'Ecole de musique, rue Desurmont. Réunion du jury d'études dans son local du terrain de fête.

A trois heures, 66e Congrès de l'Union, au Théâtre municipal. Le vote pour le renouvellement partiel du comité de permanence se fera à l'entrée de la salle.

A cinq heures et demie, réception à la gare du drapeau fédéral et des drapeaux de nations étrangères. Visite à l'Hôtel de Ville et transport du drapeau fédéral chez M. Duvillier, président du comité d'organisation.

A huit heures et demie, réunion du jury, salle Leverrier.

A neuf heures et demie, soirée privée chez M. Duvillier, président du comité d'organisation.

### DIMANCHE 3 JUI

A cinq heures et demie du matin, rassemblement des sociétés dans les vestiaires.

A cinq heures trois quarts, constitution des différents jurys par les vice-présidents du jury. Tout est inscrit dans le règlement par un jury supplémentaire et cessera d'être juré.

A six heures précises (heure du terrain de fête), concours de section simultanée et alternatif, concours spéciaux, concours individuels artistique et athlétique.

Entre onze heures et demie, concert en musique des mouvements d'ensemble.

A une heure trois quarts après-midi, rassemblement des sociétés aux divers points indiqués.

A deux heures précises, départ du défilé général de la rue de Dunkerque des 202 sociétés de gymnastique inscrites. Huitième rue de Paris, Abattoir, Nationale, des Poutres, place du Calvaire, rue St-Pierre, de Gand, St-Jacques, Grand-Place, rue de l'Hôtel-de-Ville, de la Paix, de l'Industrie, Verte, Condorcet, boulevard de l'Égalité.

A trois heures et demie, fête fédérale sous la présidence de M. le ministre de la guerre. Programme : exercice d'ensemble devant les tribunes ; exercices d'ensemble par les élèves des écoles ; concours de mouve-

## ments spéciaux par les sociétés désignées ; productions spéciales par les moniteurs de l'Ecole de Joinville, le 43e régiment d'infanterie et le 16e bataillon de chasseurs à pied ; production spéciale de mouvements avec masses par l'Association régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais ; mouvements d'ensemble généraux.

A sept heures et demie du soir, banquet des gymnastes sous la présidence de M. le ministre de la Guerre.

A neuf heures du soir, place de la République : grande fête de nuit, concours de ballet, concours, poses plastiques, tableaux militaires. Concert sur la Grand-Place ; brillantes illuminations.

### LUNDI 4 JUI

De six heures à onze heures du matin, continuation des concours de section, spéciaux, individuels, artistique et athlétique (suite).

Arrivée du président de la République. A midi, clôture du concours de tir.

A une heure trois quarts, rassemblement des sociétés, rue du Blanc-Sec.

A deux heures, défilé général. Itinéraire : boulevard Gambetta, rues Victor Hugo, de la Fonderie, de Roubaix, place Sébastopol, rue Carnot, Grand-Place, rues de Tournai, du Château, Winoc-Chocquet, de Guisnes, de la Croix-Rouge, du Chêne-Houppins.

A trois heures et demie, fête fédérale sous la présidence de M. Fallières, président de la République. Défilé devant les tribunes ; arrivée du président de la République ; exercices ensembles par des écoles ; productions spéciales par les sociétés désignées ; productions spéciales par les moniteurs de l'Ecole de Joinville, le 43e régiment d'infanterie et le 16e bataillon de chasseurs à pied ; productions par l'Association des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais ; mouvement d'ensemble généraux (5.000 exécutants) avec accompagnement des musiques de la ville ; présentation des drapeaux ; remise du drapeau fédéral ; distribution des grands prix (Carnot, Félix Faure et Lourbet) ; départ du président de la République.

Clôture de la fête. Soirée, banquet officiel, fête de nuit, illuminations générales de la ville, bals populaires.

### MARDI 5 JUI

A neuf heures, distribution des récompenses au Théâtre municipal, place Leverrier. Excursions à Bruxelles.

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

(Pas-de-Calais), donne lecture d'un rapport concernant la gratuité des transports ou le demi-tarif sur les chemins de fer pour les gardes-champêtres. Cette question, agitée au Congrès de 1903, n'a donné encore aucun résultat. Pourtant les gardes-champêtres des chemins de fer, en exerçant une surveillance active sur leurs lignes ou même dans les gares, dans les communes où il s'en trouve. D'autre part, les gardes-champêtres sont souvent appelés en témoignage au chef-lieu de leur arrondissement et les frais de déplacement qu'ils touchent ne suffisent pas à payer leur voyage.

Député demande pourquoi les gardes-champêtres ne sont pas assimilés aux gendarmes « ni voyagent au tarif quart de place. Il propose au Congrès d'émouvoir ce vote que les gardes-champêtres faisant le service conjointement avec la gendarmerie, jouissent, en ce qui concerne les transports sur les chemins de fer, des mêmes prérogatives que les gendarmes et autres fonctionnaires. Ce vote est voté à l'unanimité.

Caisses de défense. — Il est procédé à la nomination d'une commission de la Caisse de défense des gardes-champêtres.

Sont nommés : Président, M. Dron ; Vice-Président, M. Trigant-Geneste ; Secrétaire, M. Croze ; Trésorier, M. Chameyrac (Béziers) ; Membres, MM. Giducelli, Duprez, Morin, Moraux.

M. Morieux, de Seclin, adresse ces mots : « Je ne saurais laisser clore ce Congrès sans adresser mes félicitations à M. Dron, député-maire, notre président d'honneur, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition les salles nécessaires pour notre Congrès et pour l'impression qui m'appelle en toute circonstance à défendre notre cause. »

M. Trigant-Geneste, directeur du « Journal des gardes-champêtres », le vaillant lutteur qui n'a pas hésité à se dérangier de la Vienne pour présider notre Congrès ; à M. Duprez, le sympathique président de l'Association des gardes-champêtres du Nord, lequel est toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit de se dévouer pour ses collègues ; à M. Loridan, le sympathique conseiller général du canton Nord-Est de Tourcoing, lequel nous en sommes sûrs, nous défendra devant le conseil général.

A tous les camarades venus des coins de la France et notamment à M. Chameyrac, de l'Hérault, lequel a été obligé de passer près de 48 heures en chemin de fer pour venir à notre Congrès ;

« Je remercie également la Presse qui a bien voulu contribuer par sa présence à notre Congrès, et nous lui demandons de bien vouloir continuer à nous soutenir dans nos revendications. »

Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

A l'issue du Congrès, les gardes-champêtres visitent les principaux monuments de la ville, dont le Sanatorium de la Bourgoie.

A 1 heure, un banquet réunit dans le palmier de l'Exposition tous les congressistes.

« Mesdames, à vous tous merci et au prochain Congrès, je vous devez des maintiens fixes. »

Des applaudissements éclatent et il est décidé que le prochain congrès aura lieu, à Paris, dans 3 ans.

Le Congrès est clos à 10 heures 1/2. Après le Congrès

phose, en dressant par le 15e couchant niveau 300. Le 23 mai, vers midi, il visitait le quartier et grimpait la cheminée verticale, descendant à la voie Fontaines, lorsque le haut de celle-ci s'éleva, spontanément, remblais et produits de l'éboulement ensevelissant le malheureux porion qui fut ouï sur le coup ou étouffé sous les décombres.

Ce n'est qu'après cinq heures de déblaiement qu'on put retirer son cadavre. Guifroy est marié et père d'un enfant.

Voici les conclusions du citoyen Braquart : D'abord, il était fait remarquer que les chemins de fer à grand écartement ne se soutiennent pas. Les « croiseurs » ou cadres en bois horizontaux devraient être reliés solidement par des « longeantes ». De plus, elles devraient être doublées ; l'une servant à recevoir le charbon, l'autre munie d'échelles ne servant qu'à la circulation du personnel.

Car, avec une cheminée unique, servant à la fois au personnel et au charbon, il y a de nombreuses chances pour que celle-ci se viderait sans qu'on puisse s'en apercevoir, puisque tantôt elle est pleine de charbon, tantôt elle est vide et ainsi la cheminée en bon état le matin, peut être détériorée dans la journée. D'où le danger permanent pour la circulation dans ces cheminées à double usage.

Se rappelle-t-on qu'il y eut deux hommes brûlés à la fosse numéro 7, à la fin de l'année dernière ?

En fin, c'est cette même cheminée qui fut bloquée par le charbon coïncé que les deux malheureux victimes ont voulu débarrasser en faisant exploser dans le charbon en suspens une ou plusieurs cartouches de dynamite.

L'explosion du « poussier » a succédé à celle de la dynamite et a grillé les ouvriers. On conçoit, dès lors, que dans un cas comme dans l'autre, une cheminée ainsi exposée à des à-coups, est susceptible d'être détériorée d'un moment à l'autre et devient par conséquent une cause de danger permanent s'il faut que du personnel y circule.

Le délégué Braquart a conclu à la responsabilité entière de la Compagnie.

La série rouge qui afflige les ouvriers mineurs de Neux, sera-t-elle bientôt close, par un meilleur respect des observations émanées de la commission des délégués mineurs de cette compagnie.

Le mariage du roi d'Espagne

La décoration de Madrid et l'animation de la ville. — Les clauses du contrat de mariage.

Madrid, 30 mai. — La journée a été surpeuple. Les rues de Madrid ont été sillonnées par de nombreux groupes de visiteurs venus de tous les points du monde pour assister aux fêtes du mariage. La population, avec une activité fébrile, met la dernière main à la décoration des rues. Les grandes artères de la ville étaient littéralement envahies par la foule qui s'arrachait les portraits de la princesse Ena.

Le contrat de mariage a été signé par le roi et la princesse assistés par les témoins, avec une plume en or. Dans l'article 2 du contrat, le roi Alphonse XIII s'engage à fournir à la future reine Victoria Eugénie, Julia-Ena de Battenberg, pendant toute la période de son mariage, une allocation annuelle de 450.000 francs.

En outre, il est stipulé que la reine d'Espagne devra verser, elle touchera, à partir de la date de la mort du roi, un revenu annuel de 250.000 francs. Cette allocation cessera dans le cas où la reine contracterait un second mariage.

Le contrat est rendu officiel pour les coutumes espagnole et anglaise par un traité signé à Londres et ratifié par le roi et le prince de Galles, ministre des affaires étrangères et de l'ambassadeur d'Espagne à Londres.

Bruit d'attentat contre le roi.

Londres, 30 mai. — L'« Evening Standard » déclare ce soir, dans un article sensationnel, avoir été témoin d'un attentat contre le roi Alphonse XIII le jour de son mariage, et qu'il avait vu le roi se blesser à la main et à la tête.

Les socialistes unifiés.

Paris, 30 mai. — Comme on l'a vu d'autre part, les députés du Parti socialiste unifié, se sont réunis cet après-midi à la Chambre.

Voici le procès-verbal officiel de la séance, communiqué à la presse :

« Le groupe du Parti socialiste unifié s'est réuni pour se constituer selon les indications des fédérations. Il a réuni à vendredi le choix de son bureau et de ses délégués au Conseil National. Il a ensuite adopté la proposition suivante :

« Le groupe socialiste au Parlement, voulant marquer, dès le début de la législature, l'indépendance absolue de sa politique et de son action, décide qu'il ne demandera pas aux autres partis d'être représentés au bureau. Il déclare en outre que s'il ne présente pas de candidats à ces fonctions, c'est parce qu'il se propose aussitôt de constituer une commission d'initiative et de présenter sa politique de classe plus nettement et plus fermement que par un scrutin secret et sans débat.

Sur la proposition du citoyen Breton, tendant à reconstruire la délégation des socialistes avec participation du Parti socialiste, le groupe a voté d'ordre du jour pur et simple.

Il a décidé enfin de saisir la Chambre d'une proposition d'amnistie qui sera déposée par le citoyen Paul Constant.

Le citoyen Thivrier a été chargé de reprendre la proposition tendant à l'abrogation des lois scélérates.

La Délégation des Gauches

L'« Information » nous téléphone : « Demain doivent se réunir, les groupes de

entrevue qu'elle aurait avec le jeune Français. — Qui sait si celui-ci n'avait pas entendu parler de la comtesse Lackau ?... — Qui sait même s'il ne la connaissait pas. — Toute blanche, telle un fantôme, dans le grand peignoir qui la drapait toute, elle avançait toujours.

Une phrase vint à ses lèvres, un murmure : « Pardon, pauvre père, pardon. — Elle n'eût pas dû d'annoncer en voyant que la clef n'était pas à la serrure du meuble. — Elle savait que le comte avait l'habitude de l'enlever chaque soir... mais elle n'ignorait pas non plus qu'il n'emportait point avec lui et qu'il la déposait dans un tiroir de son bureau.

En effet, ce fut dans ce tiroir qu'elle la trouva. — Elle revint près du secrétaire qu'elle ouvrit. — Son intention n'était pas de rechercher dans les souvenirs du passé pour savoir si son père avait tort ou raison ; elle attendait de lui un verdict de jugement sur lui.

Elle voulait simplement retrouver l'adresse de l'hôtel où s'était écoulée son enfance... où peut-être encore, sa mère habitait... — Elle n'eût pas besoin de chercher longtemps. — Dès qu'elle eut ouvert le coffret placé sur la tablette supérieure du meuble, elle fut fixée.

Elle venait de voir une lettre adressée à M. le comte Lackau, 405, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

Elle portait le même enveloppe. — Elle portait le même suscription, Avenue du Bois-de-Boulogne... Ah ! voilà qui répétait ces mots... elle se rendait compte, qu'en effet, lui lui était familiers. — Oui... autrefois... bien souvent lui avait

été prononcés devant elle... Elle eut, durant quelques secondes, la tentation, folle, de prendre ces lettres, de les ouvrir, de les lire.

Mais elle fut assez forte pour la repousser. — Non... elle n'accomplirait pas une pareille action... une action aussi blâmable... elle ne profanerait pas le secret de cette correspondance.

Elle ferma le coffret, le remit à sa place, puis releva le couvercle du secrétaire, elle tourna la clef, alla remplacer celle-ci dans le tiroir du bureau.

Personne ne se doutait de ce qu'elle venait de faire. — Elle revint vers la porte, tourna à nouveau le commutateur, les ténédres, instantanément, se firent dans le cabinet de travail.

Alors, doucement, comme elle était descendue, elle remonta, regagna sa chambre. — Et, là encore, elle se répétait :

« Madame la comtesse Lackau... 105... avenue du Bois-de-Boulogne... Paris... — Puis, portant les mains à sa poitrine : — Si, par hasard, ce jeune homme la connaissait... s'il allait pouvoir me parler d'elle... de ma mère... ô mon Dieu ! Elle frissonnait de la tête aux pieds.

Elle se mit enfin au lit. Et le sommeil, en dépit de toutes les pensées qui bouillonnaient dans son cerveau, ferma ses paupières.

Chaque matin, avant de descendre, le comte pénétrait dans la chambre de sa fille pour lui souhaiter le bonjour.

C'était là une habitude à laquelle il ne manquait jamais.

Il fit donc, ce jour-là, comme à l'ordinaire. — Il frappa... Loula ne répondit pas. — Dormirait-elle encore ? se demanda-t-il. — Avant d'entrer, il eut une hésitation... Puis il se décida... il poussa la porte et il y

la jeune fille sur son lit. Ses beaux cheveux blonds épars formaient à sa tête, comme un coussin de soie fauve.

Dans son sommeil (devant la poursuite des pensées qui, éveillée, l'obsédaient. — Elle était parcourue de frissons... ses lèvres se tressaillaient et ses bras nus s'agitaient sur les draps.

Le comte la regardait. — Elle toute l'ardente tendresse qu'il avait pour sa fille se lisait en ses yeux las et meurtris.

Il s'approcha du lit. — Son front était sillonné par des rides profondes. Ses épaules se courbaient. — Il n'avait plus le même optimisme de la veille.

Il avait peur. — Pour de notre point le plus fort dans ce lit, sous ce drap, se trouvait un être et le cœur de son enfant.

« Pour qu'en dépit de tous ses efforts, l'âme mourante de Loula ne l'emportât, de main, vers la mère indignée... vers la mère qu'elle eût dû oublier. — Pour que le passé ne la lui reprît ! — Ah ! alors... il n'y aurait plus pour toi d'existence possible... Car s'il avait vécu... — endurant mille tortures... s'acharnant à vouloir détruire, dans sa pensée et dans sa chair un amour infâme dont le souvenir le poursuivait quand même, ce n'avait été que pour sa fille... rien que pour elle. — Ah ! oui... sans elle, depuis longtemps, certes, il eût cherché la paix dans le repos suprême.

Mais voici qu'il tressaillait brusquement et qu'un cri s'éleva à ses lèvres. — Loula, dans son rêve, venait de parler. — Un mot sortit de ses lèvres... un mot qu'elle répéta :

« La suite »

FEUILLETON DU 31 MAI. — N. 80

## Bonheur des Autres

GRAND ROMAN CONTEMPORAIN

PAR

Paul ROUGET

TROISIEME PARTIE

### VIII

#### Un rendez-vous

L'images de Boris. — Mais cette évocation avait été rapide, fugitive.

Et tout de suite, une autre lui avait succédé... celle de ce Paris dont l'entretenu l'inconnu... de ce Paris où vivait sans doute encore sa mère.

« C'était cette dernière pensée... uniquement... qu'à cette heure encore, la troublait singulièrement. — Un incarné si vit colorait ses joues, elle avait les prunelles si brillantes que le comte, en la voyant, ne put s'empêcher de dire : — Ah ! ma Loula, voici une mine que je ne me souviens pas de te voir, et dont je me réjouis sincèrement.

Cachant sous un sourire forcé toute inquiétude, tout le bouleversement de son âme, elle ne répondit rien. — Elle n'avait dans ses yeux, et dans son regard, que la première fois depuis long-

temps, il souriait et se reprenait à espérer... — A espérer que Loula oublierait non seulement les incidents pénibles de ces temps derniers, mais encore l'épouse coupable, la mère indigne qu'il avait rejetée hors de son existence.

Car, les jours précédents, il n'avait pas été sans remarquer l'attitude contrainte